



CAP des Adjoints 09 juin 2011

Mobilité

Poste	Statut du poste	Libellé	Localisation	Candidatures	Attribué A	Venant de
13945	vacant	Assistant comptable	Colmar	1	Etude d'un dossier de réintégration	
21		Assistant de gestion	Charleville Mézières	Non demandé		
13693		Assistante de direction	Saint Memmie	Non demandé		
9761	Vacant	Assistant comptable et RH	Chaumont	2	MASSAUX Martine	Saint Dizier
10460	Vacant	Approvisionnement CEDRE	Auxerre	1	BLANDIN Anne	réintégration
10411	Vacant	Assistante de direction	Nevers	1	THERY Delphine	Nevers
11686		Assistant commercial	Chalons sur Saône	Non demandé		
11725		Assistant	Dijon	Non demandé		
11727		Assistant	Dijon	Non demandé		
14838	Vacant	Assistant	Nogent Sur Vernisson	1 CDI droit privé		
4136	Vacant	Comptable	Vesoul	1	MARCHISET Dominique	Lure
14875		comptable	Lure	Non demandé		
13141	Vacant	Assistant coupes	Pontarlier	1	LANQUETIN Karine	Pontarlier
962		Assistant de direction	Fontainebleau	Non demandé		
14843		Assistant	Digne	Non demandé		
1357	Vacant	Opérateur logistique	Lyon	1	BONNET Annie	Macon

14904		Assistant comptable	Annecy	Non demandé		
14888	Vacant	Assistant généraliste	Brax	1 contr. de droit privé		
14274		Assistant	Bordeaux	Non demandé		
14272		Assistant aménagement	Mont de Marsan	Non demandé		
2640	Occupé	Assistant paie	Saint Denis	1		
8562	Occupé	Assistant paie	Saint Denis	1		
2644	Vacant	Assistant aménagement	Saint Denis	4	Vote partagé	
4978	Vacant	Assistant formation	Velaine	1	CHAPELLIER Agnès	Velaine
7704	Vacant	Assistant RH	Paris	5 (4 adjoints, 1 SACE)	MONTAUBAN Catherine	
14476	Vacant	Agent patrimonial	Landivisiau	2 (1 CDF, 1 TOF)	Arbitrage intercorps	
4715	Vacant	Agent patrimonial	Olmi-Cappella	1 CDF	GENTY Pascal	

A ce jour 11 collègues sont encore dans le corps des CDF.

Mobilité – avis a posteriori

Poste	Libellé	Localisation	Attribué A	Venant de
14790	Gestionnaire - mission RH Siège	Paris	VANWALSCAPPEL Manuela	PARIS DRH- PATSI
7775	Comptable ordonnateur	Ajaccio	SUSINI Marie Jeanne	Ajaccio
14746	Assistant	Lille	DEMAGNY Jean Paul	Lunéville

Mobilité – avis a priori

Poste	Libellé	Localisation	Attribué A	Venant de
13596	Assistant commercial	Lunéville	MARCHAL Géraldine	Nancy

Arrivées en détachement

Poste	Libellé	Localisation	Attribué A	Venant de
14720	Assistant comptable	Fontainebleau	DORAK Véronique	La Poste
6618	Secrétariat du DG	Paris	FERNANDES Chantal	Ministère de l'intérieur
2071	Assistant	Strasbourg	ROSS Fabienne	Mairie d'Ittenheim
9799	Assistant service RTM	Grenoble	BIGOT Patricia	Mairie de Varcès
4580	Assistant service bois	Schirmeck	ROBERT Eunice	Conseil Régional Picardie

Radiation

Poste	Résidence actuelle	Nom	Motif
11940	Béziers	POUGET Laurette	Départ volontaire

Réintégration

Poste	Libellé	Nom	Résidence Administrative	date
10830	Service RTM	CADOT Sophie	TARBES	03/09/2011

Mise en disponibilité

Poste	Libellé	Nom	Résidence Administrative	date
11686	Assistant bois	ROUSSEAU M. Paule	Beaune	01/07/2011
13141	Assistant commercial bois	FAIVRE Armelle	Pontarlier	01/04/2011
962	Assistante RH	POURON Christine	Fontainebleau	08/02/2011

Notation

Majoration d'ancienneté liée à la notation 2010

Evolution	Majoration
De - 0,1 à - 0,2	0 mois
De - 0,3 à - 0,4	1 mois
De - 0,5 à - 0,6	2 mois
De - 0,7 à - 1	3 mois

Sur les 8 demandes de révision de notation examinées à la CAP du 25 novembre 2010, une seule a bénéficié d'un relèvement à hauteur de 0,10.

Fonctionnement des CAP – Critères d'avancement

Suite à l'examen en CTPC du 18 mai 2011 de la note de service relative au fonctionnement des CAP et aux critères d'avancement, une discussion s'est engagée dans cette CAP. Un groupe de travail (Administration-représentants des personnels) pour chacune des CAP sera constitué et se réunira avant le 15 octobre. Ce groupe étudiera les critères d'avancement de grade

Agents remplissant les conditions pour une promotion au grade supérieur au titre de 2012

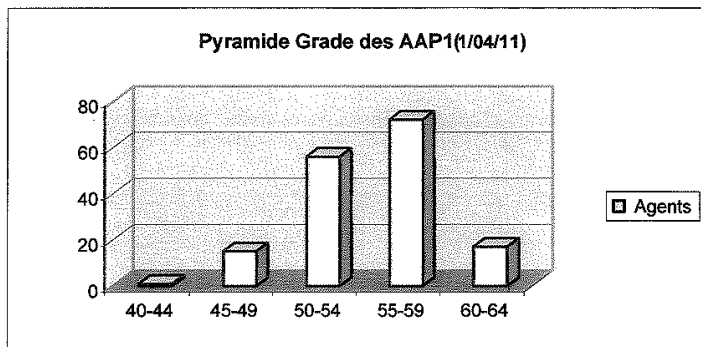
Grade : AA 1 ^{ère} classe		Grade AAP2	
Echelon	Nombre	Echelon	Nombre
4	24	7	8
5	34	8	8
6	13	9	13
7	5	10	18
10	1	11	15
Total	77	Total	62

Corps des Adjoints Administratifs

Pyramide des âges au 1er avril 2011

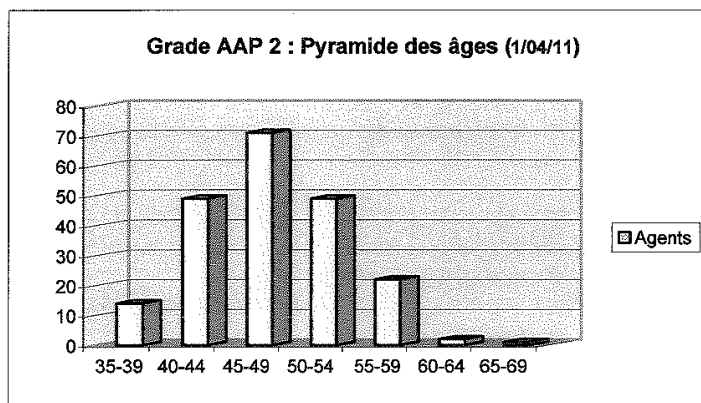
Grade A.A.P. 1ère Classe

	Agents
40-44	1
45-49	15
50-54	56
55-59	72
60-64	17
Total	161



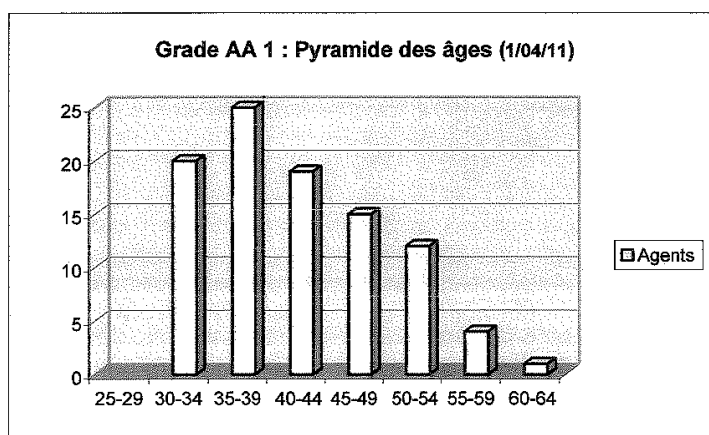
Grade A.A.P. 2ème Classe

	Agents
35-39	14
40-44	49
45-49	71
50-54	49
55-59	22
60-64	2
65-69	1
Total	208



Grade A.A. 1ère Classe

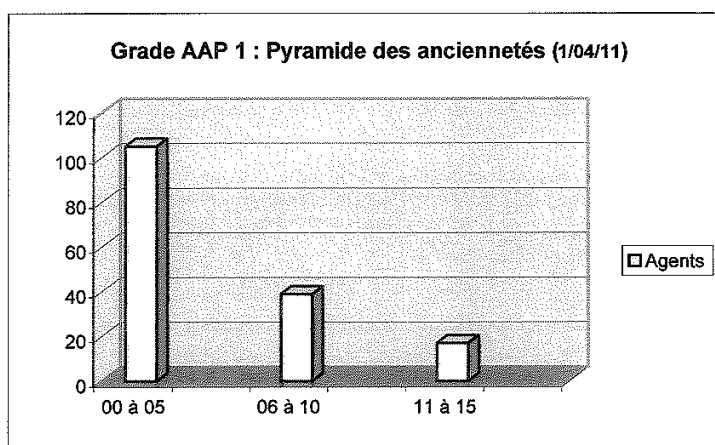
	Agents
25-29	
30-34	20
35-39	25
40-44	19
45-49	15
50-54	12
55-59	4
60-64	1
Total	96



Pyramides des anciennetés

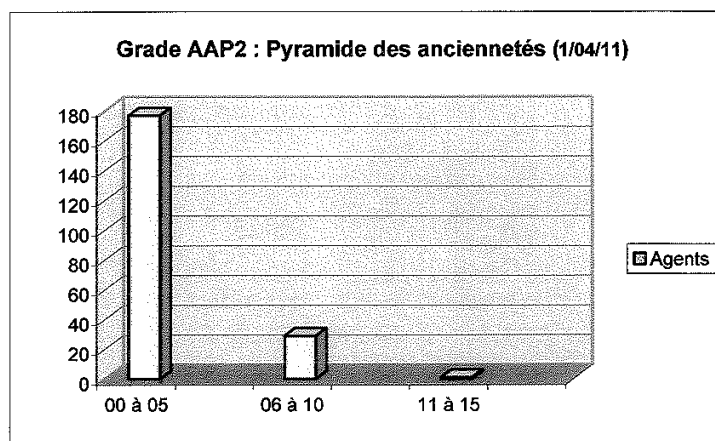
Grade AAP1

	Agents
00 à 05	105
06 à 10	39
11 à 15	17
Total	161



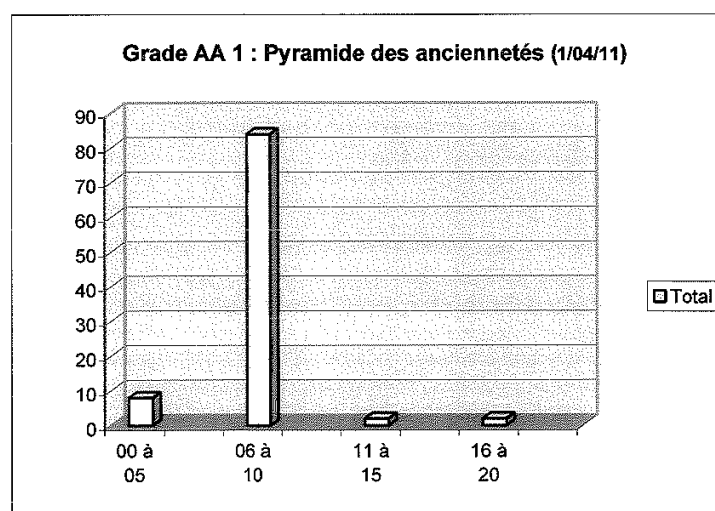
Grade AAP2

	Agents
00 à 05	177
06 à 10	29
11 à 15	1
Total	207



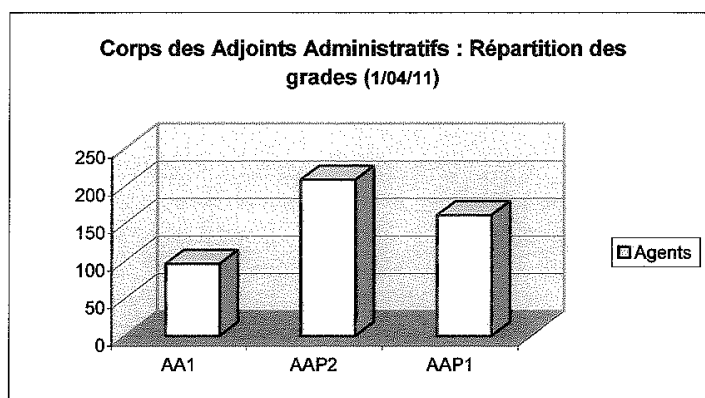
Grade AA 1

	Total
00 à 05	8
06 à 10	84
11 à 15	2
16 à 20	2
Total	96



REPARTITION des Grades

	Agents
AA1	96
AAP2	208
AAP1	161
Total	465



Questions diverses

Début juillet, une information sera communiquée quand à l'ouverture d'un concours interne de SA en 2012. Le SNPA insiste pour une ouverture avec un nombre important de postes.

La promotion des C en B est abordée dans le groupe de travail sur les signes de reconnaissance.

L'arrêté concernant la revalorisation de la PSR des Adjointes administratifs est toujours à la signature. Cet arrêté concerne l'année 2011 et les suivantes.

Une note de service paraîtra prochainement pour inviter les collègues à candidater à l'emploi de SA. La CAP du corps des SA se réunira le 24 novembre pour notamment examiner la liste d'aptitude dans ce corps.

La prochaine CAP se tiendra le 15 décembre 2011, avec notamment à son ordre du jour, les mobilités, les avancements 2012 dans les grades d'AAP2 et d'AAP1

Françoise CHICAUDET, Marie-Lise PITRE, Yveline BERNARD, Yves PENET

Déclaration

Accès à la catégorie B

Les Adjoints administratifs représentant un effectif d'environ 500, sont les seuls personnels de l'ONF à demeurer en catégorie C. Ils vivent mal cette disparité avec leurs collègues techniques qui ont tous été promus dans la catégorie B, alors qu'ils exerçaient un même niveau de responsabilité.

Dans les groupes de travail, le SNPA, rappelle son exigence de promotion des Adjoints administratifs dans le corps des SA de l'ONF. Pour faciliter cet accès à la catégorie B, le SNPA réitère sa demande de mise en place d'un examen professionnel comme voie d'accès au même titre que le concours interne.

Le SNPA demande que cette mesure d'accès à la catégorie B, soit inscrite dans le contrat d'objectifs 2012-2016

Pérennisation des 880 € de PSR négociés par le SNPA en 2010

Début 2010, le SNPA a négocié avec vous une revalorisation de la PSR des Adjoints administratifs et l'arrêté majorant le taux initial de 880 € a été soumis au CTPC du 11 mai 2010.

Il est inadmissible que les tutelles bloquent cet arrêté. Le SNPA vous demande de tout mettre en œuvre pour que le texte soit publié dans les meilleurs délais de manière à verser les 880 € de 2011, le plus rapidement possible. L'attente en 2010, d'une promesse faite, a créé un profond mécontentement parmi les intéressés et le SNPA a su s'en faire l'écho auprès de vous.

Critères d'avancement de grade : meilleure prise en compte de l'ancienneté

Le SNPA est la seule organisation à avoir négocié et voté la note de service concernant les critères d'avancement de grade, qui doit permettre une meilleure prise en compte de l'ancienneté.

Le SNPA souhaite dès lors qu'un agent ayant une note de 25 soit considéré comme un agent n'ayant pas démérité. Ce postulat posé, il convient de faire une analyse croisée entre les agents ayant atteint les échelons les plus élevés et leur âge. Pour l'accès au grade d'AAP1, il faut apurer une situation puisque 18 collègues sont au 11^e échelon et qu'ils ont entre 50 et 60 ans. Pour certains d'entre eux, il y a urgence à accéder au grade d'AAP1, c'est pourquoi il est nécessaire de faire un sérieux effort concernant le ratio qui sera soumis à l'avis du CTPC du 07 juillet prochain. Pour le SNPA le ratio d'accès au grade d'AAP1 doit être au moins de 30 %.

Il faut aussi dans le même temps travailler pour les années à venir et c'est ainsi que des analyses doivent être faites pour positionner des curseurs de passage entre le grade d'AA1 et d'AAP2, ainsi qu'entre le grade d'AAP2 et le grade d'AAP1, sachant qu'il y a un temps de séjour obligatoire entre 2 changements de grade.

Le SNPA souhaite que des simulations soient faites et communiquées aux membres de la CAP au plus tard courant octobre, de manière à disposer de suffisamment de temps pour étudier les critères qu'il sera pertinent de retenir.